Envoyé en préfecture le 24/03/2026
Reçu en préfecture le 24/03/2026
Publié le
ID : 038-213802523-20260320-132026-DE

COMMUNE DE MONTCHABOUD
ARRONDISSEMENT DE GRENOBLE
CANTON DE OISANS ROMANCHE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MONTCHABOUD

L'an deux mil vingt-six, le vingt mars à 18h00,
Le conseil Municipal de Montchaboud dûment convoqué le 17 mars 2026
S'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur SOTO Guy, Maire.

Nombres de conseillers en exercice : 11
Présents : 11 Votants : 11
Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Secrétaire de séance : Pascale MAZOYER
Présents : P. Mazoyer, S. Eyroulet, A. Telmon, C. Verollet, G. Ferrah, J.F Armand, F.Demaret, B. Lopez, R. Marcel, P. Vigneron, G. Soto

N° 13-2026

Objet : Désignation délégués au syndicat du Collège

Considérant la nécessité de désigner 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants afin de représenter la commune au sein du syndicat du collège.

Mr Le Maire rappelle que le syndicat du collège a pour vocation unique la gestion du gymnase et des équipements sportifs du Collège les Mattons.
Ce syndicat a compétence dans le domaine de la gestion, de l'entretien et dans la réalisation de toutes les opérations d'investissement nécessaires à ces équipements sportifs.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne :

comme titulaires : Sophie EYROULET, Aurélien TELMON
comme suppléants : Guy SOTO, Remy MARCEL

Le Maire,

MAIRIE de MONTCHABOUD
38220